COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 17 novembre 2026

Réforme du RUAMM : les discussions se poursuivent

À la suite de la diffusion, dans l'espace public, de différents éléments relatifs aux discussions en cours sur la réforme du régime unifié d'assurance maladie-maternité (RUAMM), le gouvernement souhaite apporter des précisions.

Les échanges avec les partenaires concernés se poursuivent et aucun arbitrage définitif n'a, à ce stade, été arrêté. Les différents scénarios envisagés sont encore en cours d'élaboration et ne sont, à ce jour, ni finalisés ni validés.
Il convient donc de ne pas tirer de conclusions hâtives ni de relayer des hypothèses ou des projections qui ne correspondent pas à des décisions officiellement prises par le gouvernement.

Nous rappelons que certaines informations qui circulent actuellement sur les réseaux sociaux et sont relayées par différents acteurs sont erronées. De même, tous les sondages diffusés sur la base d'une augmentation des taux du RUAMM sont totalement infondés.

Le gouvernement est pleinement conscient de la situation économique et sociale que traverse la Nouvelle-Calédonie, ainsi que des difficultés auxquelles sont confrontés les ménages, les salariés, les travailleurs indépendants et les entreprises. Les discussions engagées visent précisément à rechercher les équilibres nécessaires, en tenant compte des réalités du quotidien et des capacités contributives de chacun.

Pour autant, la situation financière de nos régimes de protection sociale impose d'agir. Il est indispensable de préserver leur pérennité et de garantir aux Calédoniens la continuité des droits et des prestations dont ils bénéficient aujourd'hui et dont ils auront besoin demain.

Le gouvernement appelle chacun à faire preuve de responsabilité et de mesure dans les prises de parole et les informations relayées sur ce dossier. Les travaux doivent pouvoir se poursuivre sereinement, sur la base d'éléments établis et dans le respect du dialogue engagé.

Lorsque les discussions auront abouti et que les orientations auront été stabilisées, le gouvernement en informera pleinement les Calédoniens et présentera les mesures retenues.

* *
*